Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_079-DE

Ville de TOURY

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N°**2025-079**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 décembre 2025

Conseillers en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 20

Objet : Administration générale - Renouvellement de la Concession « pour le service public, le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité » - Approbation de la convention de concession et autorisation de signature - Décision

Le jeudi 18 décembre 2025 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Toury, légalement convoqué par Monsieur le Maire le mercredi 10 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent LECLERCQ, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRESENTS : M. Laurent LECLERCQ, M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Jean-Yves DUFRESNE, M. Jean-François DARGERE, Mme Nathalie VALENTIN, M. Alain GÉRAY, Mme Carole CARRÉ, Mme Chrystelle MARY, Mme Luisa RODRIGUES, Mme Orlane LEDENT, M. Jean-Michel PINCELOUP, M. Adrien PRUNET, Mme Christine ANFRIE.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Joëlle POMPON, M. François CLOUET, M. Antoine HAMEZ, M. Franck BACHIMONT, M. Jérémy RUBICONDO

ABSENTS : Mme Catherine PETIT, Mme Florence PINEL, Mme Karine NOLL, Mme Séverine CHAMAND.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : M. Franck BACHIMONT à M. Laurent LECLERCQ, Mme Joëlle POMPON à M. Jean-François DARGÈRE, M. Antoine HAMEZ à M. Jean-Yves DUFRESNE, M. François CLOUET à M. Jean-Michel PINCELOUP, M. Jérémy RUBICONDO à Mme Nathalie VALENTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Carole CARRÉ

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_079-DE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Energie,
Vu la délibération n°2025-04 du 06 mars 2025 autorisant le lancement anticipé des négociations de renouvellement de la concession « pour le service public, le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité » avec la SICAP, et nommant au sein du Conseil municipal un groupe de travail
Vu le projet de convention de concession, ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la Commission générale du 04 décembre 2025,

Considérant la présentation faite en séance par Monsieur le Maire du bilan des négociations menées par les élus, nommés par le Conseil municipal, et des représentants de la SICAP,
Considérant que l'ensemble des discussions ont été consolidées au sein d'un nouveau cahier des charges,
Considérant que la proposition de cahier des charges dont les grands axes sont les suivants :

- Une modernisation du contrat,
- Un engagement du concessionnaire sur les enjeux environnementaux et notamment sur le développement des énergies renouvelables (éolien, bornes de recharges électriques, panneaux photovoltaïques…),
- Une redéfinition des relations entre la Collectivité et la SICAP avec :
 - la transmission du compte-rendu annuel d'activité de concession (CRAC) dont les indicateurs pourront évoluer en fonction des demandes de l'autorité concédante,
 - la possibilité pour les parties de faire un bilan de la concession tous les 5 ans,
- Des garanties d'amélioration de la relation SICAP/usagers,
- La réalisation et la mise à jour d'une cartographie annuelle avec une précision inférieure à 1/1000ème,
- Une refonte de la redevance du concessionnaire avec la fusion des anciennes redevances R1/R2 en une seule redevance,

Considérant que ce projet de contrat correspond aux attentes de la Municipalité,
Considérant qu'il y a lieu d'approuver la concession du service public de distribution d'électricité en y adossant le cahier des charges,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention de « concession pour le service public, le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente », ci-jointe,
- **DIT** que la présente convention autorise la concession pour 30 ans du service détaillé ci-avant à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers (SICAP) sise 3 Rue du Moulin de la Canne à Pithiviers (45300) qui accepte, les missions de distribution et de fourniture de l'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente sur son territoire, aux conditions du cahier des charges et de ses annexes,
- **DIT** que conformément aux termes de l'article premier de la convention ci-annexée :
 - « *A compter de la date à laquelle le présent contrat de concession sera exécutoire, […], celui-ci se substituera dans l'ensemble de ses dispositions, y compris celles du cahier des charges ci-après annexé et des avenants ultérieurs, au contrat de*

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_079-DE

concession précédemment attribué le 8 juillet 1999 par la commune de TOURY à la SICAP sur l'ensemble du territoire de la concession »

- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé la présente convention et ses éventuels avenants,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé tous documents en lien avec la présente délibération et notamment le cahier des charges de concession ainsi que ses avenants ultérieurs,
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE TOURY 28310

Laurent LECLERCQ

La Secrétaire de Séance,

Carole CARRÉ

Acte rendu exécutoire :

- **Affiché le :** 06/01/2026
- **Transmis au représentant de l'Etat le :** 06/01/2026

Le Maire,
Laurent LECLERCQ

MAIRIE DE TOURY 28310